

Tambour battant



Un espace détente (p. 35)

Une place du bulletin vous est destinée

Que manger ? (p. 34)

Nos commerçants vous proposent des recettes !

Solutions jeux (p. 39)



C'est le printemps !



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Le printemps est de retour, les premiers rayons du soleil font leur apparition, période propice à la détente, aux travaux d'extérieur, au jardinage et aux promenades. Activités dont nous avons tous grands besoins en cette période où le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire et le climat géopolitique européen qui se fragilise en raison du conflit en UKRAINE.

Avril, c'est le premier mois plein du printemps, c'est aussi le mois du budget, vos élus et les services communaux travaillent actuellement de concert à l'élaboration du budget 2022. La gestion saine ainsi que les efforts réalisés depuis ces dernières années sur les dépenses de fonctionnement nous permettront à nouveau d'élaborer un budget nous permettant de faire face aux éventuelles dépenses imprévues.

La mise en œuvre de cette stratégie exemplaire porte d'ailleurs ses fruits. Toutefois la communauté urbaine du GPSEO devrait augmenter sa fiscalité, ainsi que certaines de ses taxes. Le contexte géopolitique européen lié au conflit UKRAINIEN met sous tension les marchés internationaux qui explosent et la crise sanitaire s'éternise. En conséquence, le coût de la vie augmente et augmentera probablement encore tout au long de l'année, le budget des ménages chute et le pouvoir d'achat se fragilise.

Alors, dans les prochaines semaines, votre conseil municipal va voter le budget de cette année. Ce budget communal 2022 sera soumis au vote de vos élus, sans augmentation des taux d'imposition communaux, sans avoir recours à l'emprunt, mais tout simplement en maîtrisant toujours et encore les dépenses de fonctionnement tout en garantissant un investissement dynamique, mais réfléchi.

C'est donc sans alourdir la pression fiscale tout en réaffirmant notre volonté d'offrir à nos administrés un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes que nous poursuivrons cette année encore notre programme et nos ambitions pour notre village.

Dans un tout autre registre, les prochains mois seront marqués par les différentes opérations électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril prochain et les élections législatives dans le courant du mois de juin. Elles seront déterminantes pour l'avenir de notre pays.

Et comme à l'accoutumée, vos élus du conseil municipal seront présents pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

En solidarité avec la population ukrainienne et pour répondre à la demande de nombreuses associations et ONG, votre village de FOLLAINVILLE-DENNEMONT organise une collecte de produits de première nécessité à la mairie.

Je suis particulièrement sensible et affecté par ces événements tragiques qui se déroulent à seulement 2 000 km de notre village. Ainsi, je profite de ces quelques lignes pour remercier les généreux donateurs qui se sont déjà présentés en mairie ainsi que celles et ceux qui souhaiteraient participer à cet élan de solidarité.

Je vous souhaite une bonne lecture, un excellent printemps.

Sébastien LAVANCIER

INFORMATIONS COMMUNALES



Coordonnées de la mairie :

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.follainville-dennemont.fr

* * *

Ouverture / Fermeture mairie

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi – mercredi – vendredi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mardi – jeudi : fermée au public

Samedi : le second samedi de chaque mois de 9 h à 12 h 00

A NOTER : le samedi d'ouverture de la mairie, une permanence du Maire et/ou des Adjointes a lieu de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Lecoq par mail : standard@follainville-dennemont.fr
Rendez-vous de 30 minutes maximum

Prochain passage de la balayeuse

GPSEO nous informe que la balayeuse passera sur Follainville et Dennemont le **vendredi 1^{er} avril 2022**.

Cette date peut être soumise à modification en cas de soucis.



Votre marché du village

Les commerçants du marché vous attendent chaque mercredi de 16 h à 20 h, sous la halle de Dennemont. Que des produits frais : poissons, fruits, légumes, boucheries, fromages, rôti, pizza, miel, bière, rhum, traiteur marocain, pain sans gluten...

Chaque 3^e mercredi du mois, à partir du mois de mars, présence des poules du Vexin.



Chaque 4^e mercredi du mois, une animation est offerte par la municipalité :

Le 27 avril : atelier plantations avec les Jardins partagés réservé aux enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire.

Le 25 mai de 16h à 19h : atelier « je fabrique mon éolienne en forme de pieuvre », avec les Ateliers de Shâm (à partir de 6 ans) ;



Le 22 juin de 16h à 19h. Défilés à 17h15 et 18h15 environ : défilés de mode « Charlott' » et vente de vêtements et sous-vêtements.



Venez nombreux pour faire vivre votre village !

INFORMATIONS COMMUNALES

Le printemps revient... attention au bruit !

Les tondeuses, les débroussailleuses, les tronçonneuses, les karchers... oui mais pas en dehors des heures autorisées !

Le beau temps revient et avec lui, le nettoyage des extérieurs... Attention cependant à ne pas déranger le voisinage. Des horaires ont été définis par le Préfet :

Semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche/Jours fériés : 10 h à 12 h (exceptionnel, si pas possible à un autre moment de la semaine).

Pour une bonne ambiance de quartier, respectez ces horaires !

Le bon voisinage : tous concernés !



Défilé du 8 Mai

Le Maire de Follainville-Dennemont invite la population à se joindre au cortège municipal :

- à 15 heures : rassemblement Place Marceau Vallot à Dennemont
- à 15h30 : rassemblement Place de la Mairie à Follainville



Fête des Mères 2022

A l'occasion de la fête des mères, la traditionnelle distribution de brioches et de fleurs aura lieu **le dimanche 29 mai de 10h30 à 12h30**, pour les mamans du village.

A Follainville, dans la cour de la Mairie et à Dennemont, dans la cour de l'école Ferdinand Buisson (Maison des services publics en cas de pluie).

Pendant la distribution, un apéritif sera offert aux mamans et aux papas. Venez nombreux !



Chantier jeunes 2022

Après deux années de COVID, la Commune a décidé de relancer les chantiers-jeunes, selon une nouvelle organisation. Deux jeunes, de 16 et 17 ans, seront recrutés sur le mois de juillet et deux autres sur le mois d'août, pour des temps complets. Merci d'adresser vos CV et lettre de candidature, par courrier, en Mairie, à l'attention de Monsieur le Maire. Vous devez être motivés, dynamiques et aimer le travail en équipe. Les tâches à effectuer concernent principalement les espaces verts (tonte, plantation, entretien de terrain...), les petits travaux d'entretien (peinture, rangement...). Cette liste est non exhaustive.



INFORMATIONS COMMUNALES

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRM)

DICRIM
Edition 2021



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Bon à savoir

Document à conserver

La Sécurité des habitants de Follainville-Dennemont est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Nous avons mené une réflexion pour identifier les risques majeurs sur notre territoire et préconiser les dispositions les plus appropriées afin de minimiser les incidences pour les biens et les personnes. « Prévenir pour mieux réagir ».

En parallèle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'événement, ce document a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger. Je vous demande donc de lire attentivement ce document joint à votre bulletin et de le conserver précieusement.

Celui-ci sera également disponible sur le site de la commune.

Boîte à livres à la Maison Pour Tous

Le club de l'amitié a créé une boîte à livres, ouverte à tous, à l'intérieur de la Maison Pour Tous. Vous pouvez y apporter des livres ou vous servir gratuitement les lundis, mardis et jeudis après-midi.

Concours photo

La Commune organise un concours de photographie ayant comme thème « les couleurs de votre village ».



Ce concours se décline en un prix adulte ouvert aux participants de 16 ans et plus qui récompensera 3 lauréats et un prix junior ouvert aux participants de 15 ans et moins qui récompensera 3 lauréats.

Seuls les habitants du village de Follainville-Dennemont sont autorisés à envoyer une photo.

Le concours est ouvert du 1^{er} avril au 13 mai, minuit. Les photographies devront être envoyées durant cette période par mail à concoursphotoFD@hotmail.com. Le règlement est consultable sur le site de la commune (à lire avant participation).

Les lauréats seront conviés à participer à la remise des prix qui aura lieu le samedi 4 juin 2022 à la Maison des Services Publics, en ouverture de l'exposition qui se tiendra tout le week-end de pentecôte afin d'exposer toutes les photos qui ont participé au concours.

Collecte pour l'Ukraine

La commune organise une collecte pour l'Ukraine, en collaboration avec la mairie de Gargenville. Ils ont besoin de piles, allumettes, torches, lampes de poche, produits de secours, de soin et d'hygiène (lingettes bébé, compresses...).

La collecte a lieu en Mairie aux heures d'ouverture au public :

Lundi - mercredi - vendredi : de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.



Merci à tous de votre solidarité !



Construire ensemble Grand Paris Seine & Oise



PREMIÈRE MODIFICATION GÉNÉRALE

Que peut-on faire dans le cadre d'une modification du PLUi ?
Quelles principales évolutions sont envisagées dans cette première procédure ?
Jusqu'à quand peut-on participer à la concertation et comment ?

La Communauté urbaine répond à vos questions.

RÉUNION PUBLIQUE

En visioconférence
le mardi 5 avril 2022 à 18h30



RÉUNION ACCESSIBLE À TOUS

Lien d'accès à la visioconférence à retrouver sur les sites internet de la Communauté urbaine quelques jours avant la séance.

Inscrivez-vous pour recevoir un rappel par mail.

construireensemble.gpseo.fr



INFORMATIONS COMMUNALES

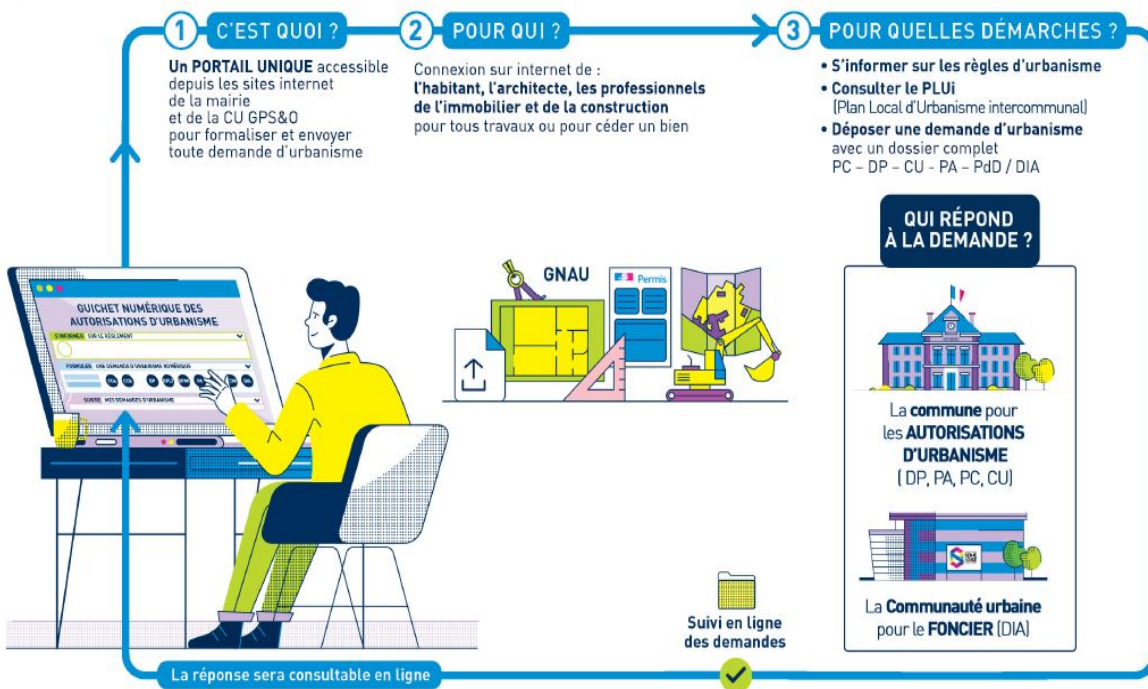
NOUVEAU : SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Plus d'infos sur www.follainville-dennemont.fr

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

+ PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ + ÉCOLOGIQUE



PETIT GLOSSAIRE DES DEMANDES D'URBANISME

Projet : acheter / vendre un bien immobilier

DIA :
Déclaration d'Intention d'Aliéner

Projet : construire / réaliser des travaux

PC :
Permis de construire

DP :
Déclaration Préalable

CU :
Certificat d'Urbanisme

PdD :
Permis de démolir

PA :
Permis d'aménager

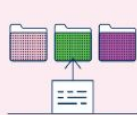
QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



Facilite les démarches
(assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



Optimise la gestion des demandes d'urbanisme



Gagne du temps
Guichet unique
24h/24, 7j/7



Sécurise les informations



Préserve les ressources naturelles en passant par le **zéro papier**



Améliore la qualité des services publics



INFORMATIONS COMMUNALES

Pré-inscriptions et inscriptions scolaires 2022-2023

Les pré-inscriptions concernent :

1°) pour l'école maternelle « Les Farfadets »

- les enfants nés dans l'année civile 2019 et les nouveaux habitants

2°) pour l'école élémentaire « Ferdinand Buisson » à Dennemont

- les nouveaux arrivants et les enfants de Dennemont actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2022

3°) pour l'école primaire « Le Petit Prince » à Follainville

- les nouveaux arrivants, les enfants de Follainville actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2022.

Les pré-inscriptions seront réalisées en mairie de Follainville-Dennemont du **lundi 28 mars au vendredi 22 avril 2022** aux heures habituelles d'ouverture.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions se feront ensuite dans les écoles SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :

- **Inscriptions écoles primaires/élémentaires**, du 9 au 20 mai 2022
 - auprès de la directrice Madame Hénin pour l'école « Le Petit Prince » - Tél. 01.30.92.48.64
 - auprès du directeur Monsieur Gosselin (*téléphoner le lundi de préférence pour prendre rendez-vous, jour de décharge du directeur*) pour l'école « Ferdinand Buisson » - Tél. 01.34.77.10.06
- **Inscription école maternelle** : les 13 et 20 mai 2022, auprès de la directrice Madame Chevallier - Tél. 01.34.77.98.38



Stage de « street dance »

Léa propose aux jeunes et aux ados du village, pendant les vacances de printemps un stage de « street dance », à la salle d'évolution de l'école maternelle.

Il aura lieu les **23-24-25 avril et les 6-7-8 mai** :

De 9 h 30 à 11 h pour les 6 / 12 ans

De 11 h 15 à 12 h 45 pour les 13/18 ans

Ce stage est offert par Léa, habitante du village et la commune de Follainville-Dennemont.



Inscriptions sur evenementsfd@hotmail.com

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

A Follainville, le bureau de vote se tiendra en Mairie et à Dennemont, dans la Maison des Services Publics.

Merci de vous munir d'un masque et d'un stylo. Du gel sera mis à disposition dans les bureaux de vote.



INFORMATIONS COMMUNALES



LES PROCURATIONS ÉLECTION 2022

PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES
Ce qui change à compter de janvier 2022



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

Comment ça marche ?



- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le [formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr](https://www.service-public.fr/formulaires/1495203), soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

INFORMATIONS COMMUNALES

La mission locale se délocalise....

La mission locale du Mantois fait partie du Service Public de l'Emploi. Elle dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale.

Notre principale mission est d'accompagner les jeunes de 16-25 ans du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne (santé, logement, accès aux droits et à la Citoyenneté).

Pour favoriser l'accès à la formation et l'emploi aux jeunes, la Mission Locale du Mantois s'appuie sur les dispositifs mis à disposition par l'État et les collectivités territoriales : Garantie Jeunes, PACEA, Apprentissage, Contrats aidés, services civiques, formation régional, Permis de conduire ...

Pour vous présenter ses services et en partenariat avec la commune de Follainville Dennemont, la Mission Locale du Mantois sera présente en mairie de Follainville Dennemont deux fois par mois les mercredis, uniquement sur rendez vous

ML Mantois - Tél. 01.30.94.23.44



 Mission Locale
du Mantois

Notre mission, votre réussite !

LA MISSION LOCALE DU MANTOIS PRÈS DE CHEZ TOI !

Mission Locale
du Mantois
Notre mission, votre réussite !



Mercredi 1 er juin 2022
retrouvez-nous
de 16h00 à 18h30
Halle de Dennemont
133 rue Jean Jaurès
FOLLAINVILLE DENNEMONT

#1JEUNE1SOLUTION

01 30 94 23 44
www.mission-locale-mantois.fr



ML MANTOIS
NOTRE APPLICATION,
RIEN QUE POUR VOUS !



INFORMATIONS COMMUNALES



Le fléau des dépôts sauvages !

Comme de nombreuses communes péri-urbaines voisines, notre territoire n'échappe pas aux dépôts sauvages. Pas une semaine sans que nous soyons alertés d'un nouveau dépôt sur un chemin, dans une clairière, dans nos forêts.

Se rendre dans une déchetterie pour y évacuer ses encombrants semble rester mission impossible pour certains.

Nous disons stop !!

L'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.



Vos services techniques ont déjà collecté plus de 90 m³ de déchets. Et tout ceci a un coût. Pour cette année les dépenses liées à la collecte et au retraitement de ces déchets sera multiplié par 3. Ceci ne peut plus durer ainsi.



Que faire ?

Nous concernant, nous avons opté pour un dépôt de plainte systématique auprès de la gendarmerie pour chaque dépôt sauvage constaté.

Malheureusement, il est vrai que très souvent, ces plaintes n'aboutissent pas et les contrevenants identifiés ne sont pas condamnés. Ce n'est pas grave, nous nous devons de maintenir cette stratégie et de continuer à exercer une certaine pression auprès des autorités.

Ce fléau doit être le problème de tous, soyez vigilants lors de vos déplacements dans nos chemins, remontez nous toutes informations qui pourraient nous permettre d'identifier l'auteur d'un dépôt d'immondices.

INFORMATIONS COMMUNALES

A chacun sa poubelle !

Les containers ne doivent pas rester sur les trottoirs ou dans la rue ! La poubelle doit être sortie au maximum la veille au soir du ramassage et être rentrée au plus vite après le ramassage. En aucun cas, elles ne doivent rester sur la voie publique comme nous pouvons le déplorer depuis de nombreuses semaines dans certaines rues.



L'article R.644.2 du code pénal précise que « le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^e classe ».

En dehors des jours de collectes et si vous disposez d'une cour ou d'un jardin, vos containers doivent donc être stockés dans l'enceinte de votre propriété.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre civisme concernant ce sujet.

Stop aux déjections canines : un geste simple !



Dans les rues et dans les espaces verts, aux abords de nos écoles, des aires de jeux, derrière l'église, le long de la coulée verte à Dennemont,.... des déjections canines sont de plus en plus fréquentes et dégagent une odeur très désagréable pour les passants et riverains.

Des piétons et notamment des enfants ont eu la très mauvaise expérience de marcher ou de tomber dessus. Pensez à eux !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent impérativement procéder au ramassage des excréments de leur animal.

Campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge

Une campagne de sensibilisation en porte-à-porte aura lieu du 11 avril 2022 au 30 avril 2022 sur Follainville-Dennemont à raison de 3 jours maximum durant cette période.

Notre équipe sera active du lundi au vendredi de 10h à 20h, ainsi que le samedi jusqu'à 18h. Elle rencontrera les personnes devant leur domicile.

Mandatée par la Croix-Rouge Française, notre équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.



INFORMATIONS PRATIQUES

RAPPEL : Collecte des déchets 2022, quand et où jeter vos déchets ? Bientôt simple comme un jeu d'enfant...

Quand sortir mon bac emballage ? La collecte est-elle assurée le 1^{er} janvier ? Comment me débarrasser de mes encombrants ? ... À partir du 1^{er} janvier 2022, plus besoin de guetter les poubelles de vos voisins pour le savoir... Pour simplifier votre quotidien, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met en place un moteur de recherche pour en finir avec le casse-tête de la gestion de vos déchets. Désormais, vous aurez la réponse à toutes vos questions en un clic ! Une solution performante, moderne et sur-mesure pour assurer un accompagnement au plus près de vos besoins.

Plus pratique, plus précis et plus intuitif que les traditionnels calendriers papiers, le moteur de recherche dédié aux déchets sur le site gpseo.fr, accessible sur PC, tablette ou smartphone, regroupe tous les renseignements utiles concernant la collecte de vos déchets. Pour l'utiliser, rien de plus simple : il suffit de renseigner son adresse dans la barre de recherche afin d'avoir accès à une information complète, personnalisée et actualisée en permanence.

Ce service sur-mesure vous indique les jours de ramassage en porte-à-porte par typologie de déchets, à quel moment sortir vos bacs, l'implantation des bornes de collecte et des déchèteries les plus proches de chez vous ainsi que d'autres services spécifiques comme les règles et consignes de tri, des conseils pour le compostage...

Autre avantage, la possibilité de télécharger et **d'imprimer votre calendrier personnalisé** et d'accéder aux différentes démarches en ligne telles le renouvellement de bac, le dépôt exceptionnel en déchèterie ou encore de recevoir des alertes d'actualités.

En résumé, ce nouvel outil offre l'avantage d'être :

- + **Moderne : consultable partout et tout le temps en version mobile**
- + **Souple : une solution qui combine un calendrier numérique avec un calendrier papier**
- + **Précis : un ciblage à l'adresse, actualisable rapidement**
- + **Ecologique : moins de papier pour une meilleure préservation des ressources naturelles**

Vos collectes à partir du 1^{er} janvier 2022

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine
- Emballages recyclables : 1 collecte toutes les 2 semaines
- Encombrants :
 - Jusqu'au 30 juin : collecte à domicile sur rendez-vous au n° vert 0800 403 640 (service et appel gratuit). Infos et conditions sur gpseo.fr
 - À partir du 1^{er} juillet : retour au système de collectes en porte à porte à dates fixes sur la base de 4 collectes par an.
- Déchets verts : 1 collecte par semaine du 18 mars au 8 juillet et du 26 août au 25 novembre.
- Verre : collecte en points d'apport volontaire.

PRATIQUE

Rendez-vous à partir du 1^{er} décembre 2021 sur le site de la communauté urbaine gpseo.fr pour découvrir le moteur de recherche et tout savoir sur la collecte de vos déchets en 2022.

En complément, **un calendrier simplifié** sera distribué dans votre boîte aux lettres avant la fin de l'année.

Pour toutes vos questions liées à la gestion de vos déchets : n° info déchets 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

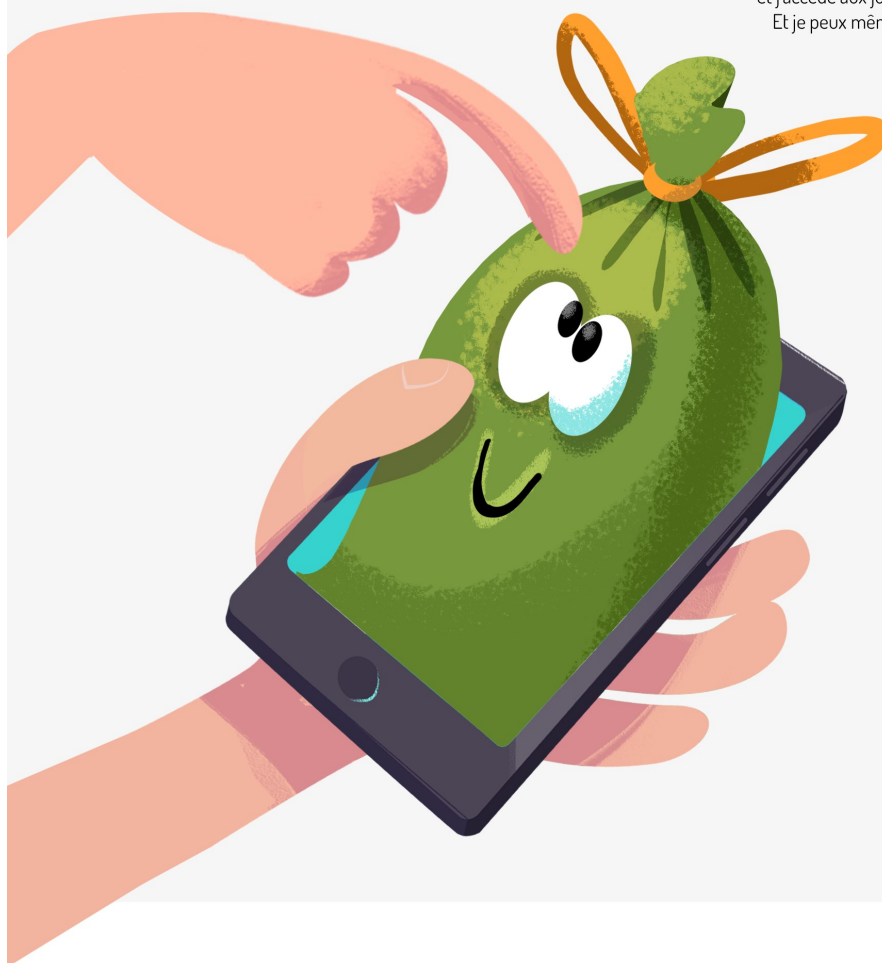
www.gpseo.fr



EN 2022, MA COLLECTE ÉVOLUE. DÉSORMAIS, EN UN CLIC JE SAIS QUAND SORTIR MES POUBELLES.

Connaître mes jours de collecte n'aura jamais été aussi simple !
Je me connecte sur le site de la communauté urbaine, je rentre mon adresse
et j'accède aux jours de collecte selon le type de déchets.
Et je peux même imprimer un calendrier personnalisé.

www.gpseo.fr



A noter : prochaines collectes en porte à porte des encombrants :

Mercredis 28 septembre et 9 novembre 2022



INFORMATIONS PRATIQUES

Restauration et garderie péri-scolaire: paiement en ligne possible !



Vous pouvez, si vous le désirez, régler vos factures de garderie périscolaire et de restaurant scolaire en ligne. Pour cela il vous suffit de vous connecter au site du Trésor Public, dont l'adresse mail apparaît sur les titres de recettes chaque mois « <https://www.payfip.gouv.fr> - identifiant : **003887** - référence : 2022-00(saisir à chaque paiement le numéro du titre qui change tous les mois)-1 ».

Les autres moyens de paiement (*chèque, espèces dans la limite de 300 €*) restent possibles.

Demande de titre améthyste sur pass navigo

Les demandes de titre doivent impérativement être déposées **avant le 20 du mois** pour une validation le mois suivant.

ATTENTION : les demandes de renouvellement sont à transmettre au **maximum 2 mois avant la fin de validité** du titre précédent.



Rappel : Transport à la Demande Mantois (TàD Mantois)

Un fonctionnement identique :

- Le TàD Mantois fonctionne toujours du lundi au samedi, de 9h à 17h, hors jours fériés.
- Le principe du service reste le même : après avoir réservé votre trajet, un véhicule vient vous chercher à un point d'arrêt proche de chez vous et vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix (gare routière/ferroviaire, centre commercial, équipement culturel/sportif, administration ou hôpital). De même, vous pouvez effectuer le trajet en sens inverse, d'un point d'intérêt à un point d'arrêt proche de chez vous. Vous pouvez ensuite vous déplacer dans toute l'Île-de-France grâce à votre titre de transport sur toutes les lignes régulières de bus et de train.



Un service encore plus simple :

- Grâce à la nouvelle tarification en vigueur, le TàD est désormais ouvert à tous : pour l'emprunter, votre titre de transport régional habituel suffit ! (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...)
- Un même endroit pour l'inscription et la réservation : pour profiter du TàD Mantois, il vous faut créer un nouveau compte, parmi l'une des trois options suivantes :
 - Sur l'application mobile "TàD Île-de-France Mobilités"
 - Sur la plateforme régionale dédiée au TàD (tad.idfmobilites.fr)
 - Par téléphone, via la centrale régionale TàD d'Île-de-France Mobilités du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au 09 70 80 96 63.

Vous pouvez dès maintenant effectuer vos réservations. Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ. L'inscription par courrier, sur le site de GPS&O et par mail, ainsi que la réservation via l'application mobile Tamy ne sont plus possibles depuis le 2 août.

- Le service s'étend à 8 nouvelles communes, en complément des 30 déjà desservies : Aubergenville, Brueil-en-Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois et Oinville-sur-Montcient.

INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS

Assistants Sociales

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Urgence vétérinaire

Depuis le **25 mars 2021**, le **3115 Urgences Vétérinaires®**, numéro 100% gratuit, est disponible pour les habitants de notre village.

L'appel, la mise en relation et la communication sont **100% gratuits** depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

En cas d'urgence avec votre animal de compagnie, vous pouvez contacter 24h/24 ce numéro, composez votre code postal et vous serez mis en relation avec un service vétérinaire de garde.

En 2021, le 3115 est accessible à plus de 20 millions d'habitants en France, sur 19 départements français et plus de 3000 communes.

Voici les différents éléments de contact :

Numéro de téléphone : 3115 (depuis fixes et mobiles)

- **Site internet** : www.urgences-veterinaires.fr



Le Parc du Vexin vous propose...

Avec les beaux jours qui arrivent, vous n'aurez qu'une envie : vous déplacer librement et en plein air ! Et si le vélo électrique ou le scooter électrique étaient les outils parfaits ? Quoi de

plus simple pour vos déplacements quotidiens pour vous faufiler partout ou pour une balade en famille.

A vous la liberté tout en participant à la baisse des émissions de polluant et en maîtrisant votre budget transport.

Afin de faciliter et diversifier les modes de déplacements, le Parc peut mettre à votre disposition un vélo ou un scooter électrique. Il s'agit d'une expérimentation visant à tester ce type de véhicule en alternative à la voiture. Vous pouvez ainsi bénéficier d'une location à moindre coût sur plusieurs mois.

Pour préparer vos déplacements à venir et avoir plus d'informations, contactez :

Sébastien HAMOT, tél. 01 34 48 66 28

Marie-Laure DALLET, tél. 01 34 48 65 96



INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS



OUVERT À TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE.
Enregistrement préalable indispensable !
INSCRIVEZ-VOUS À PARTIR DU 28 MARS
SUR GPSEO.FR



Modernisation de la déchèterie de la Vaucouleurs : un accès simplifié, sans contraintes répétées !

À compter du lundi 2 mai, le nouveau dispositif de lecture des plaques minéralogiques des véhicules entrera en fonction à la déchèterie de la Vaucouleurs, celui-ci sera mis en place progressivement dans les différents équipements du territoire. Plus d'agent à l'entrée pour contrôler les accès et vérifier les pièces d'identités, étape obligée générant souvent de l'attente. Désormais, une caméra installée au niveau de la barrière d'entrée lira votre plaque et autorisera l'accès à votre véhicule s'il est enregistré dans la base de données.

Seule formalité à effectuer : vous **inscrire et enregistrer** au préalable votre(vos) véhicule(s), en créant un compte sur le site de la communauté urbaine.

Pour rappel, la déchèterie de la Vaucouleurs, comme les onze autres déchèteries du territoire, est accessible à tous les habitants de GPS&O.

Les bénéfices sont multiples :

- Accès simplifié et plus fluide ;
- Meilleur accompagnement dans vos gestes de tri, grâce à une plus grande disponibilité des agents ;
- Sécurisation des dépôts, en limitant le nombre de véhicules sur le quai.

Infos pratiques

À partir de quand et comment puis-je m'inscrire ?

- À partir du **28 mars 2022**.
- Par Internet sur gpseo.fr / onglet « Démarches en ligne ».
- Via à un **formulaire papier, disponible à la déchèterie, si vous n'avez pas** d'accès à Internet.

Pièces justificatives à fournir

(scan ou photo de bonne résolution au format .pdf, .jpg, .jpeg ou .png – 10 Mo maximum) :

- Justificatif de domicile (facture eau, électricité, ...) de moins de 3 mois,
- Carte grise du véhicule à enregistrer.

Attention : l'enregistrement d'une plaque d'immatriculation est unique. Une plaque ne peut figurer que sur un seul compte.

Comment savoir si mon inscription a bien été prise en compte ?

Lorsque GPS&O aura validé votre inscription, un mail de confirmation vous sera envoyé. Dès réception de cette validation, vous pourrez accéder à la déchèterie sans présentation de vos justificatifs.

Si vous vous êtes inscrit(e) avec le formulaire papier et que vous ne disposez pas d'adresse mail, vous serez informé par téléphone.

Plus d'informations sur gpseo.fr

N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS

« Grand merci à tous les amis donateurs de Follainville-Dennemont »

C'est le message sincère et chaleureux que vous délivre de Mbodienne, Senegal, Monsieur Ndiaye, responsable du poste de santé et toute son équipe. Car vous êtes, amis de ma commune et d'ailleurs, de très loin leur plus grand bienfaiteur ! Et je suis toujours accueilli avec enthousiasme !

Dans ce dispensaire, la consultation est à 0,80 € quand elle n'est pas gratuite faute d'argent des malades, et les médicaments quand il y en a, sont vendus ou distribués à l'unité !



Aussi c'est avec grand plaisir que je repartirai fin avril avec tous vos médicaments, pommades, pansements, lunettes, appareils auditifs... Mais aussi stylos, crayons à papier, vieux portables, etc
Merci à tous de nous les déposer en mairie.

Au plaisir de nous revoir au mois d'avril peut-être, Samuel.

« Notre sage femme est très demandeuse d'un cardiocotographe, ce qui provoquerait un bond inestimable pour la sécurisation des bébés et leurs mamans lors des accouchements.

Par avance grand merci pour elles »

PETITES ANNONCES DIVERSES

Vide maison Follainville, samedi 2 avril, de 9h à 12h

Cause départ vendis : mobilier divers (buffet, table + 6 chaises), outillage, vaisselle, bureau, verres, objets divers.

Tél. : 06 13 92 13 73 (heures repas) -50 rue Jules Ferry

Vends 4 pneus neige Michelin sur jantes, bon état.

Achetés en 2013, montés 4 fois (cf factures)

Prix : 200 € le lot - Contacter le 06 16 15 26 58

Recherche location box fermé ou bien couvert pour stockage / remisage voiture agrément / collection secteur Follainville-Dennemont - Tél. : 06 63 21 19 40

A vendre :

- casque ancien de pompier de Follainville
- casque ancien de pompier de Oinville
- casque ancien de pompier de Pitres
- cartes postales de Follainville-Dennemont, Saint Martin la Garenne
- ancien gramophone avec disque et cylindre
- matériel pour montage mouche (pêche)
- collection de fers à repasser anciens

Tél. : 06 70 45 59 97

A vendre :

- canapé tissu convertible : 70 €
- table ronde en merisier avec 4 chaises pailées : 70 €
- frigo avec congel, très bon état : 60 €
- jeu de houses complet DACIA Stepway : 20 €

Tél. : 01 30 92 68 41

A vendre :

- bahut bois massif 4 portes, 4 tiroirs : 60 €
- table basse bois : 40 €
- table de cuisine + 4 chaises : 40 €
- canapé tissu convert. accoudoir bois + 2 fauteuils : 120 €

Tél. : 06 19 15 29 45

Tricoteuse acharnée vendis bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.

Prix à l'unité : 1 € - Tél. : 06 05 47 01 75

Vous repérez un essaim d'abeilles.

Vous souhaitez déguster et acheter du miel de Follainville,

Appelez Patrick ou Fanfan au 06 78 98 34 68 (19 rue du bois 78520 Follainville)



OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

DENNEMONT

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

FOLLAINVILLE

Bonjour, je m'appelle Lucile Varet, j'ai 17 ans. Je propose mes services de baby-sitting à domicile. Je suis de Follainville et peux aussi me déplacer à Dennemont ! Pour me joindre : 06 27 01 96 81

FOLLAINVILLE

Femme cherche heures de ménage et repassage, 3 à 4 heures.

Tél. : 06 74 62 01 73

FOLLAINVILLE

Entreprise du paysage cherche paysagiste expérimenté. Contacter Baptiste au 06 78 60 88 33

Nous rappelons que tous les annonceurs doivent s'engager à respecter le Code du Travail

La commune de Follainville-Dennemont dégage toute responsabilité si tel n'était pas le cas

Artisans, commerçants, services...

Retrouvez ci-dessous nos artisans, commerçants, services
qui ont souhaité figurer dans le bulletin municipal

Services

Organisation de mariages

Nadine JEAN-LOUIS –
Société Celebration day
06 28 98 18 96
Nadinejeanlouis75@yahoo.fr



Aide à la personne

Christelle BLANCHARD – Société Chris'services
06 50 88 50 38
christelleblanchard@gmx.fr

Installation, dépannage, maintenance informatique

Gautier MADOE – Société GM-SI
06 71 53 33 07
gautier@gm-si.fr

Assistance administrative et comptable

Fabienne SIMONNET
06 52 80 17 88
Fabienne.simonnet@free.fr

Cabinet de recrutement, de gestion de carrière et de coaching

Sophie MONCHABLON – Société Soconsult'in
06 72 06 22 85
contact@soconsultin.fr

Dépannage à domicile électroménager

Nordine SLIMANI – Société DAD Multiservices
06 78 17 73 77
Dadmultiservices78@yahoo.com

Dépannage informatique à domicile

Technologie Sans Soucis (T.S.S.)
07 71 13 40 00
techsanssoucis.ddns.net

Santé - Bien-être

Réflexologie, amincissement, harmonisation émotionnelle

Agnès LEGER – Société Pas à pas
07 84 43 76 41
Leger.agnes@orange.fr



Naturopathie, réflexologie plantaire, massages bien être

Joëlle HUARD – Société Arôme de Vie
07 84 67 62 66
contact@aromedevie.fr

Prothésiste ongulaire

Marjorie BEUKELAER – Société B'Color
Exerce à domicile - 06 99 10 30 75
beukelaermarjorie@outlook.fr

Commerçants

Création d'articles pour bébés/enfants – Zéro déchets en tissus

Audrey CATELOIN – Les petites affaires de Gab
06 61 26 97 07
les.petites.affaires.de.gab@gmail.com

Taxi

Armando DOMINGUES – Société Taxi Domingues
06 24 69 45 97
armandodomingues@orange.fr

Bâtiment

Maçonnerie générale

Cédric CHAMPION – Sarl Champion
07 55 21 93 82
cedricchampion@gmail.com



Tous corps d'état

Eddy PAUTRAT – Société Pautrat bâtiment
06 74 54 21 09 – 01 39 29 34 23
Eddy-pautrat@hotmail.fr

Plomberie-chauffage

Bruno GONCALVES ALVES
07 67 95 66 87
bruneau.plomberiechauffage@gmail.com



2 MOIS SONT PASSÉS....

13 février, premier game day du village



2 MOIS SONT PASSÉS....

13 février. premier game day du village

Le dimanche 13 février s'est déroulé, à la salle polyvalente de Dennemont, le premier concours de jeux vidéo pour les adolescents du village. Les garçons se sont affrontés sur FIFA et les filles sur Just Dance, évalués par un jury. Une vingtaine de jeunes sont venus participer à ce moment convivial, tous ravis de leur après-midi. Après la remise des trophées, ce moment de détente s'est terminé autour d'un goûter et les vainqueurs ont promis de remettre leur titre en jeu l'année prochaine !



*Noémie LAMBERT, vainqueur de Just Dance
Trophée remis par Sébastien Lavancier,
Maire*



*Johan ZIOLKO, vainqueur de FIFA
Trophée remis par Régine Lebrun,
Maire-adjointe*

2 MOIS SONT PASSÉS....

remise des médailles du travail, vendredi 18 février

Les médaillés 2020 et 2021 ont été récompensés après deux années de crise sanitaire



2 MOIS SONT PASSÉS....

atelier décoration de masques pour le carnaval, mercredi 23 février



2 MOIS SONT PASSÉS....

13 mars, carnaval



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Communauté Emmaüs, ventes à thème

Samedi 2 et dimanche 3 avril :

- Grande vente printanière

Samedi 7 mai

- thème : « bricolage et livres/DVD au mètre »
ouverture de l'espace « tableaux » le samedi

Samedi 2 et dimanche 3 juillet :

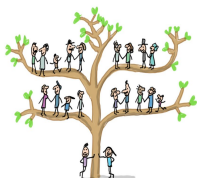
- thème « plein air »
ouverture de l'espace « tableaux » le samedi

Vente extérieure le samedi 26 et dimanche 27 mars

Foire de Limay : BD, vinyles, CD, livres

Généalogie

Rendez-vous à 18 h le jeudi 7 avril 2022 à Dennemont, à côté de l'école Ferdinand Buisson, 131 rue Jean Jaurès. Bienvenue à tous.



Cercle de la voile

Découvrir et pratiquer de la Voile à Dennemont !
Le Cercle de Voile propose de faire découvrir la voile loisir et compétition à des jeunes de 16 à 25 ans.
Nul besoin de posséder un bateau pour cela, simplement l'envie d'apprendre, de l'énergie et de la bonne humeur.

Contactez-nous au 06 12 88 88 03, sur les réseaux sociaux ou passez simplement nous rencontrer les dimanches, au 61 rue Jean Jaurès

Planning des régates :

- 10 avril, « coupe de printemps »
- 1^{er} mai, « Les 10 milles »
- 12 juin, « coupe de la Présidente », fête du club
- 26 juin, « femmes à la barre »



Les jardins partagés



En mai 2019, la mairie de Follainville-Dennemont a mis à disposition des habitants de la commune deux bacs « Incroyables Comestibles » à proximité de la boulangerie et de la supérette pour l'un, de l'école Ferdinand Buisson pour l'autre. Les jardiniers de l'association des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont proposent de vous rencontrer et d'échanger autour de ces bacs le **dimanche 10 avril entre 10h et 12h** pour partager des expériences autour du jardinage, recueillir des plants et garnir ensemble les bacs.

Pour tout renseignement sur l'association des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont, veuillez écrire à jardinspartagesfd@gmail.com ou envoyer un SMS au 06 85 81 64 96.



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié

Le **jeudi 21 avril 2022** un voyage à Provins d'une journée est organisé au prix de 90 €.

Pour la marche, Robert Peneau reste responsable le vendredi et pour le mardi, pour tous renseignements, vous pourrez appeler Christiane Gaillard au 06 46 56 13 42, il serait bien de nous fournir un certificat médical pour les assurances et votre 3^e pass sanitaire.

Un voyage aux **Iles grecques** les cyclades est prévu du 21 au 28 juin, demander une feuille à Sylviane, prix total 1.595 € par personne.

Un voyage aux **châteaux de la Loire** avec Fontenay Saint Père est prévu du 22 au 24 septembre 2022.

Nous avons créé une boîte à livres à l'intérieur de la Maison Pour Tous. Vous pouvez y apporter des livres ou vous servir gratuitement les lundis, mardis et jeudis après-midi.

CPAFD

Avis aux pêcheurs en herbe...

Le lavoir de Follainville sera à nouveau le lieu idéal pour ferrer quelques truites, le dimanche 22 mai à partir de 11h00. Les plus jeunes pourront s'adonner à la pêche au canard.

Plus de détails à l'approche de la date...



G.A.R.

Le **GAR, Groupe d'Animation Rurale**, vous propose peinture sur porcelaine, cartonnage, gymnastique, peinture à l'huile, Scrabble, généalogie et tarot.

Venez, sortez, essayez, occupez vous manuellement, intellectuellement et socialement.

Venez nous rejoindre...

Le GAR organise une exposition vente le dimanche 22 mai 2022 de 10h à 17h30 à la salle polyvalente de Dennemont.

Une sortie est prévue pour les adhérents du GAR le jeudi 19 mai 2022, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous demander des renseignements, vous serez les bienvenus.

Nous recherchons des bénévoles pour la création d'un atelier aiguilles, tricot, crochet, couture, patchwork..... une fois par mois.

Nous aimerions également faire une activité ECHEC, êtes vous intéressés ?

N'hésitez à nous laisser un message par mail gar78.fd@gmail.com ou au 06 32 46 83 86



AURTHEDA

Le club de football adultes de Follainville-Dennemont « Aurtheda » reçoit à domicile dimanche 27 mars à 9h le club de Fourges.

Venez les encourager !



INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

Association de chasse « ACCFT »

Arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens modifié par arrêté 1989-07-31 art. 1 JORF 8 août 1989

Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. « Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Le coût des infractions

750 € d'amende maxi si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4^{ème} classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135 €) (art. R. 428-6 C. Env.).

150 € d'amende maxi si le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, le laisse divaguer. Cela est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe (art. R. 622-2 CP).

450 € d'amende maxi dans le cas où cette divagation conduirait à la mort ou à des blessures d'autres animaux domestiques provoquées par la divagation d'un animal dangereux. Cela est puni d'une contravention de 3^{ème} classe (art. R. 653-1 CP).

150 € d'amende maxi si vous laissez divaguer un animal sur les routes. Cela est passible d'une contravention de 2^{ème} classe. Au regard des articles R. 412-44 à R. 412-50 du code de la route, tout animal doit avoir un conducteur.



« Notre assemblée générale aura lieu le samedi 9 avril 2022.

Pas d'inquiétude pour les habitants s'ils entendent des tirs parfois, afin de protéger les cultures de nos agriculteurs, nous allons procéder à la destruction de corvidés (corbeaux freux et corneilles noir), ainsi que des ragondins grands destructeurs de cultures.

L'ACCFT possède désormais une femme garde chasse assermentée, (Laura SARLIN) et un deuxième garde chasse va bientôt rejoindre Laura, ce qui portera à deux le nombre de garde chasse sur notre commune très prochainement."

CONCOURS PHOTO

du 1er avril au 13 mai 2022

Thème "les couleurs de votre village"

Uniquement pour les habitants du village
2 catégories 16 ans et plus et 15 ans et moins

Exposition photos du 4 au 6 juin
à la maison des services publics



Règlement à lire avant envoi de la photo sur
<http://www.follainville-dennemont.frl>

LE COIN DES AFFICHES



**JARDINS
PARTAGÉS
DES COTEAUX
-
FOLLAINVILLE
DENNEMONT**

Venez nous rejoindre le
Dimanche 24 Avril à 11h

En partenariat avec l'association des Jardins Partagés
de Follainville-Dennemont
(26 Chemin du Bel d'Air)



MARCHÉ DENNEMONT



Atelier plantations

27 avril de 15h30 à 17h30

**Avec l'association des Jardins
partagés**



Jusqu'à 16 ans



**UNE BRIOCHE ET
UN BOUQUET DE
FLEURS POUR LES
MAMANS DU VILLAGE**

**D I M A N C H E 2 9 M A I
D E 1 0 H 3 0 A 1 2 H 3 0**

Follainville : cour de la Mairie

Dennemont : cour de l'école F. Buisson

Un apéritif est offert aux mamans
et aux papas



fd
follainville
Dennemont

Blanquette de poissons

par Cédric, le poissonnier du marché



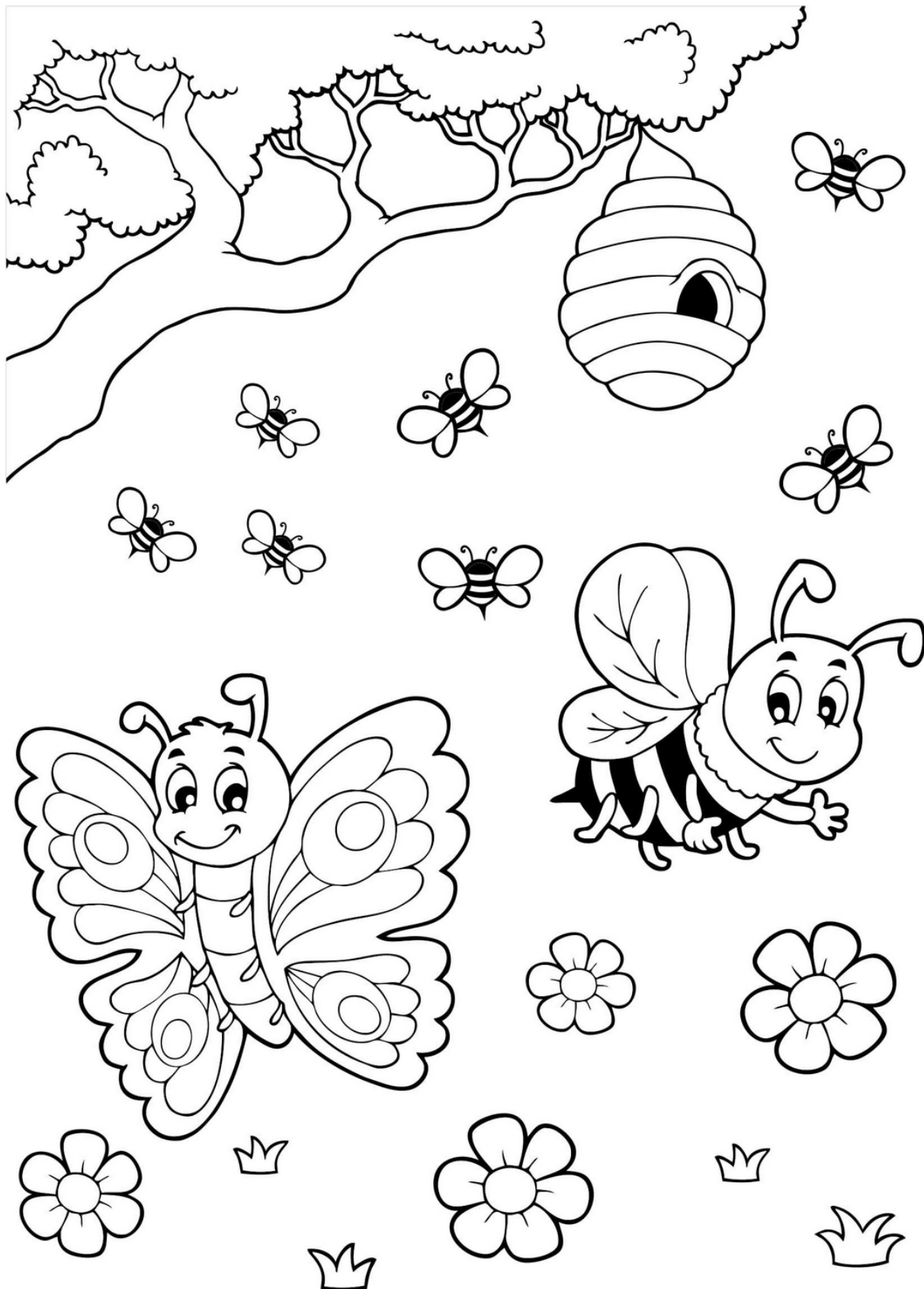
Ingrédients :

600 g de dos de cabillaud
600 g de filet de saumon sans peau
2 litres de moules de Bouchot
1 carotte
1 oignon
1 échalote
15 cl de vin blanc sec
1 cuillère à soupe de fumet de poisson
1 pincée de safran en filaments
1 jaune d'oeuf
Le jus d'un citron
15 cl de crème liquide
40 g de beurre
20 g de farine
1 bouquet garni
Sel et poivre

Préparation :

- 1 Coupez les poissons en gros dés. Grattez les moules, brassez-les plusieurs fois dans de l'eau froide, égouttez-les. Pelez la carotte, l'oignon, l'échalote. Emincez-les au couteau et mettez-les dans un faitout avec le bouquet garni et les moules.
- 2 Versez le vin blanc, couvrez et portez sur feu moyen environ 10 min en remuant (toutes les moules doivent être ouvertes). Egouttez les moules, filtrez le jus de cuisson. Décoquillez les moules, réservez. Reversez le jus filtré dans le faitout, ajoutez le fumet et portez à ébullition 2 à 3 min pour que le bouillon se concentre.
- 3 Dans une poêle, faites cuire les dés de poisson à feu doux 5 min avec 20 g de beurre. Dans une sauteuse, faites fondre le reste du beurre. Jetez-y la farine et remuez vivement pour faire un roux. Versez le fumet et remuez sur feu doux pour obtenir une sauce lisse un peu épaisse. Ajoutez sel, poivre et safran.
- 4 Dans un bol, battez la crème, le jaune d'oeuf et le jus de citron, ajoutez-les dans la sauteuse avec les poissons et les moules. Laissez réchauffer à feu très doux 5 min. Rectifiez l'assaisonnement et servez chaud dans un plat creux.

Coloriage



COIN DÉTENTE

Mots mêlés

S	E	L	L	E	D	N	O	R	I	H	L	T
E	E	N	S	E	R	E	V	E	M	I	R	P
S	N	O	L	L	I	S	I	O	L	E	S	R
E	U	S	R	U	E	L	F	A	F	N	E	Q
E	S	I	S	R	A	M	S	T	U	I	S	S
L	N	A	E	P	I	L	U	T	E	A	S	P
L	O	R	N	E	L	L	O	P	O	R	I	M
I	E	O	A	S	U	C	O	R	C	G	C	E
U	G	L	E	X	O	N	I	U	Q	E	R	T
Q	R	F	F	O	R	S	Y	T	H	I	A	N
N	U	S	E	E	L	U	O	B	I	G	N	I
O	O	P	S	E	H	T	N	I	C	A	J	R
J	B	S	N	O	I	T	A	T	N	A	L	P

- | | | |
|-------------|--------|--------|
| HIRONDELLES | CROCUS | TULIPE |
| PLANTATIONS | FLEURS | LILAS |
| PRIMEVERES | GRAINE | MARS |
| BOURGEONS | POLLEN | OEUF |
| FLORAISON | | |
| FORSYTHIA | | |
| GIBOULEES | | |
| JACINTHES | | |
| JONQUILLE | | |
| NARCISSES | | |
| OISILLONS | | |
| PRINTEMPS | | |
| EQUINOXE | | |



Sudoku

1				8			9
	5		6		1		2
			5		3		
	9	6	1		4	8	3
3				6			5
	1	5	9		8	4	6
			7		5		
	8		3		9		7
5				1			3

Solutions page 35

COIN DÉTENTE

















Les 6 différences



Solutions page 35

COIN DÉTENTE

Mots fléchés

			G			
		Ville de carnaval Sans habits		I	La belle saison	A
	R					
						
	H	Touchée, troublée Risquons		M		Douze mois
			O	Syllabe de père Mémorisé		
						
Oui russe						
		Pâturage d'été				
	A				Produit naturellement	A
		Altesse Royale Fin verbale			Bout de biscotte	B
			Pas malade			
I				Signal de détresse en morse		

COIN DÉTENTE, solutions

Les 6 différences



Sudoku

5	7	2	8	1	6	9	4	3
4	8	1	3	2	9	5	7	6
9	6	3	7	4	5	2	1	8
7	1	5	9	3	8	4	6	2
3	4	8	2	6	7	1	9	5
2	9	6	1	5	4	8	3	7
6	2	4	5	9	3	7	8	1
8	5	9	6	7	1	3	2	4
1	3	7	4	8	2	6	5	9



*Le Tambour Battant est édité par la commune de Follainville Dennemont Directeur de la publication : M. Sébastien LAVANCIER
Crédit photo : Arnaud Bonhomme - Mairie - Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique Tous droits réservés.*

